logo

Distr.: GENERALE

CEA-AN/CIE/XXVIII/5

Février 2012

Original: FRANçAIS

NATIONS UNIES

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

**Bureau pour l’Afrique du Nord**

Vingt huitième réunion du Comité intergouvernemental

d’experts (CIE)

Rabat (Maroc)

26 février – 1 mars 2013

**Bilan des activités du Bureau**

**mars 2012 – février 2013**

Table des matières

[I- Introduction 1](#_Toc349068733)

[II- Les principales réalisations du programme de travail au cours de l’année 2012 2](#_Toc349068734)

[III- Initiatives spéciales et interactions avec les divisions du siège et les autres partenaires 9](#_Toc349068735)

[IV- Etat de la mise en œuvre des recommandations du XXVI CIE 11](#_Toc349068736)

[V- Défis, leçons apprises et perspectives pour 2013 13](#_Toc349068737)

**BILAN DES ACTIVITÉS DE LA CEA EN AFRIQUE DU NORD**

**(mars 2012 – février 2013)**

1. Introduction
2. Les activités de l’année 2012 ont été mises en œuvre en exécution du programme de travail 2012-2013 du Bureau, qui fait partie intégrante du sous-programme 7 de la CEA intitulé « Appui aux activités sous régionales de développement». Ce programme couvre les sept pays de la sous-région: Algérie, Egypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Soudan et Tunisie. Le cadre stratégique du programme a été examiné et adopté par la 25ème session du Comité Intergouvernemental d’Experts (CIE) du Bureau de la CEA pour l’Afrique du Nord tenue à Rabat du 16 au 19 mars 2010, et entériné par la Conférence des Ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, tenue à Lilongwe, Malawi, du 25 au 30 mars 2010. Enfin, l’examen et l’adoption de ce cadre par l’Assemblée Générale de l’ONU l’a rendu opérationnel et à exécuter par la CEA qui est chargée de la mise en œuvre du programme 14 intitulé « Développement Economique et Social en Afrique», une des composantes régionales du Plan-Programme pour la période 2012-2013.
3. Les activités mises en œuvre en 2012 et les produits dérivés ont été réalisés en étroite concertation et collaboration avec les Etats membres, les divisions organiques de la CEA, les autres bureaux sous-régionaux et les communautés économiques régionales (CER) dont l’Union du Maghreb Arabe (UMA) et d’autres partenaires.
4. L’objectif principal du programme de travail est de « Renforcer les capacités des États membres en vue de l’intégration régionale en accordant une importance particulière aux priorités spécifiques de la sous-région de l’Afrique du Nord, dans le cadre général du NEPAD et des objectifs de développement convenus au plan international, notamment les OMD ».
5. Atteindre cet objectif se traduit par la concrétisation de trois résultats majeurs  : (i) une meilleure capacité des administrations des États membres, du Secrétariat Général de l’Union du Maghreb arabe (UMA) et des autres organisations intergouvernementales à formuler et à exécuter des politiques et des programmes macro-économiques et sectoriels harmonisés visant à répondre aux principales priorités du développement sous-régional en Afrique du Nord. Il s’agit ici d’accompagner les Etats membres à formuler et à adopter en commun des stratégies et plans directeurs dans les domaines prioritaires ; (ii) une capacité renforcée de l’UMA à exécuter des programmes pluriannuels grâce à l’amélioration des partenariats avec les principales parties prenantes, notamment les autres organisations intergouvernementales, les organismes des Nations Unies, la BAD et le secrétariat du NEPAD, en référence au nombre d’actions, programmes et ou projets entrepris conjointement avec les CER concernées et d’autres partenaires, et achevés aux niveaux de la sous-région et des pays ; (iii) un réseau étendu d’informations et du savoir avec les partenaires-clés engagés dans le développement sous-régional, incluant les gouvernements, le secteur privé, la société civile, l’UMA et les agences des Nations Unies, l’objectif spécifique étant d’augmenter le nombre de communautés de pratique participant à la structure de partage des connaissances établie par le BSR-AN.
6. Dans le présent rapport, il est fait une présentation des résultats du travail du Bureau entre mars 2012 et février 2013 (section 2), une description des initiatives spéciales au cours de la période sous revue (section 3), un état de la mise en œuvre des recommandations du 27ème CIE (section 4). En guise de conclusion la dernière session de ce rapport analyse les leçons tirées de la mise en œuvre du programme de travail pour la période sous revue et présente quelques perspectives.
7. Les principales réalisations du programme de travail au cours de l’année 2012
8. Les activités inscrites dans le programme de travail du Bureau ont été réalisées avec pour finalité de produire des résultats dans les axes prioritaires définis par le cadre stratégique 2012-2013, le plan d’affaires 2010-2012 de la CEA et le programme pluriannuel de coopération 2010 – 2012 avec l’UMA.
9. Les recommandations issues des réunions du Comité intergouvernemental d’experts (CIE) ainsi que les contributions des Etats membres, de l’UMA et d’autres partenaires ont également contribué à baliser le cadre d’intervention du Bureau tout au long de la période sous revue.
10. Au mois de janvier 2013, le taux de réalisation du programme de travail pour l’exercice biennal 2012-2013 est de 51% et devrait atteindre 75% à la fin du 28ème CIE, l’objectif étant, à fin 2013 de réaliser l’ensemble des activités inscrites au programme de travail tout en répondant aux requêtes ad’ hoc des Etats membres.

**Résultat majeur 1**

Capacités améliorées des Etats membres, de l’UMA et d’autres organisations intergouvernementales pour la formulation et la mise en œuvre harmonisée des politiques et programmes macroéconomiques et sectorielles afin de prendre en compte les principales priorités en matière d’intégration sous-régionale en Afrique du Nord.

1. A travers ses activités, le Bureau a contribué à l’amélioration des capacités des Etats membres et de l’UMA dans les domaines relatifs à la transformation économique et sociale, l’emploi des jeunes, l’économie verte, la sécurité alimentaire, l’intégration financière, la transition énergétique, les questions du genre et la gouvernance participative, autant de questions qui ont acquis une importance croissante pour la sous-région.
2. Tout en renforçant l’engagement des pays quant aux principes et aux questions prioritaires liés au développement durable, le travail du Bureau a contribué à établir le consensus et à atteindre des positions et des recommandations concrètes pour la promotion effective de l’intégration basée sur les trois piliers du développement durable, tout en incluant la dimension humaine.
3. Afin de mieux prendre en compte de façon plus particulière les facteurs structurels, qui constituent des obstacles clés à la transformation structurelle des économies de l’Afrique du Nord, les Etats membres ont adopté des recommandations à mettre davantage en œuvre au plan national et régional avec les partenaires, y compris la CEA/AN. Celles-ci incluent les stratégies et recommandations relatives à : la libération du potentiel de l’Afrique du Nord en tant que pôle régional de croissance pour l’Afrique, le renforcement de la protection sociale en Afrique du Nord, la promotion de l’égalité entre les sexes, la promotion de l’intégration financière et de la gouvernance régionale, et la conversion du potentiel commercial dans la région en résultats de croissance, etc.
4. Dans le domaine du développement durable, le Bureau a joué un rôle dans la préparation des Etats membres, des parties prenantes techniques et de l’UMA à la conférence Rio+20. Ceci a permis : (i) la rédaction d’un rapport régional sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du développement durable, (ii) l’organisation de réunions consultatives et de groupes d’experts afin d’identifier les questions prioritaires et les attentes de l’Afrique du Nord par rapport à la conférence Rio+20 couverte par le consensus de l’Afrique pour Rio+20. Dans le domaine spécifique des changements climatiques, le Bureau a contribué, En collaboration avec le Centre Africain pour les Politiques Climatiques, à l’établissement d’un cadre d’action et de coopération sous-régional qui servira comme un outil d’orientation pour l’élaboration de la Stratégie d’Adaptation aux Changements Climatiques au Maghreb.
5. Au cours de l’année 2012, le Bureau a continué à fournir du soutien technique à ses pays membres à travers des missions directes de conseil technique, mais également à traverse son travail avec les autres équipes des Nations Unies dans les pays au sein des sept Etats membres. Dans ce contexte, des visites ont été organisées par le Bureau en Algérie et en Mauritanie à la demande de ces deux Etats membres. En Mauritanie, le Bureau a fourni de l’assistance technique en menant une étude de faisabilité sur les agences de recrutement en Mauritanie. Sur la base du diagnostic des données disponibles, l’étude a proposé un cadre juridique intégré pour l’établissement effectif et l’opérationnalisation d’agences privées de recrutement. En particulier, l’étude a défini l’état ainsi que les missions générales et spécifiques des agences de recrutement, et a fourni un cadre institutionnel cohérent qui est bien adapté aux spécificités du marché du travail de la Mauritanie. Un instrument juridique a également été élaboré et attaché au rapport de l’étude afin de faciliter la réalisation rapide de ces nouvelles structures. Le Ministère de l’Emploi Mauritanien a bien réagi et le bureau sous-régional pour l’Afrique du Nord a convenu d’organiser une mission de restitution du rapport sur l’étude au cours du premier semestre de 2013 afin de faciliter l’appropriation adéquate du nouveau cadre proposé par toutes les parties prenantes nationales.
6. En Algérie, le Bureau a fourni du conseil technique à NABNI, organisations de la société civile algérienne qui travaillent pour l’amélioration de la gouvernance en Algérie, en fournissant des informations sur la préparation du rapport prospectif « Algérie 2020 » et en partageant avec ces organisations les expériences d’autres pays de la sous-région et des autres régions à travers le continent. Il faut que les transitions démocratiques en Afrique du Nord soient accompagnées par le renforcement de la société civile en tant qu’acteur qui devrait être pleinement impliqué dans la réflexion stratégique sur le développement économique et social. Le rapport finalisé a été lancé le 26 Janvier 2013.
7. Le Bureau a également collaboré avec la Commission économique pour l’Europe des Nations Unies pour la réalisation de l’examen de la performance environnementale à la demande du Maroc. Cet examen est en cours de réalisation. L’examen de la performance environnementale constitue un outil stratégique principal pour le Maroc qui a récemment adopté une charte nationale pour l’environnement et le développement durable. Une telle charte sera mise en œuvre à travers un cadre juridique (2011) et élaboré la stratégie nationale pour le développement durable (2012) ainsi que la stratégie nationale pour l’environnement. L’examen de la performance environnementale permettra de disposer d’un diagnostic précis pour orienter les stratégies de développement futures. Cet examen représentera également le point de départ pour le développement d’une nouvelle expertise au sein du bureau régional pour l’Afrique du Nord, qui sera utilisé pour répondre aux demandes futures, les pays seront en effet encouragés à lancer un processus similaire.
8. Le Bureau continuera à faciliter les activités conjointes de collaboration entre le Maroc et la Mauritanie pendant la période sous examen, et à faciliter les contacts avec le Bureau du PNUD en Mauritanie pour que le Haut Commissariat au Plan Marocain assiste le Ministère Mauritanien de la Planification dans ses efforts qui visent à construire une matrice pour un compte social intégré. Une mission préliminaire a déjà été réalisée, et les résultats de cette assistance technique verront le jour au cours de 2013. La matrice du compte social est un outil clé pour les décideurs en matière de prévision et d’analyse des aspects sociaux et économiques des politiques publiques en Mauritanie.
9. A cet effet, le Bureau a organisé, en collaboration avec la Division des Statistiques des Nations Unies et l’Agence Européenne de l’Environnement, des ateliers consultatifs et de formation sur les comptes et les statistiques relatifs à l’eau, au cours desquels le Maroc a été choisi pour la réalisation du système proposé des statistiques relatives à l’eau au plan national pour la période pilote. Les statistiques et le compte de l’eau constituent un grand défi pour la région de l’Afrique du Nord, étant donné que la région souffre déjà d’un déficit en ressources hydriques (moins de 1000 m³/personne/année, excepté pour la Mauritanie et le Soudan). Cette situation est critique pour le secteur agricole qui est un secteur clé vu qu’il utilise environ 85% de l’eau disponible, mais également à cause de la demande non agricole qui est en augmentation rapide. Etant donné la vulnérabilité aux changements climatiques, ce déficit hydrique peut empirer à l’avenir si des politiques adéquates et intégrées ne sont pas mises en œuvre.
10. En organisant trois réunions de groupes d’experts, le Bureau a contribué à la formulation des politiques dans un certain nombre de domaines d’intérêt pour les pays membres, notamment le domaine du renforcement de la protection sociale en Afrique du Nord, la promotion de l’intégration financière et la gouvernance régionale, la détermination des priorités de l’Afrique du Nord pour la conférence Rio+20, et la mobilisation des acteurs régionaux pour l’intégration régionale au Maghreb.
11. La documentation parlementaire, ainsi que d’autres documents d’appui et les évènements proposés et organisés pendant la réunion du CIE ont contribué à la sensibilisation sur l’état du développement économique et social dans la sous-région, et ont traité les principaux défis de développent auxquels l’Afrique du Nord fait face, et en particulier ceux qui ont été réaffirmés depuis lors. Une telle plateforme a fourni l’occasion pour les Etats membres et les organisations régionales pour débattre des options et des stratégies en matière de politiques. Le 27ème CIE a fourni l’opportunité aux Etats membres pour s’accorder sur le besoin à mettre en œuvre quelques mesures clés pour mener à bien la transformation économique et sociale, et mieux intégrer l’économie de ces pays. ces mesures comprennent, mais ne sont pas limitées à : (i) l’adoption d’une approche efficiente en matière de politiques de protection sociale qui englobe le concept de l’équité, et qui soit plus effective dans le ciblage des bénéficiaires, afin de répondre aux besoins des groupes vulnérables de façon adéquate, et d’établir des institutions décentralisées ou renforcer les capacités de celles qui existent, (ii) le développement des systèmes statistiques pour la collecte décentralisée des données et leur gestion avec plus de précision au niveau de la prise de décisions, et développer des méta données plus consistantes pour une meilleure comparabilité, particulièrement en matière de la lutte contre la pauvreté, les disparités genre, l’investissement local et un meilleur ciblage des systèmes de protection sociale, (iii) la promotion d’une meilleure redistribution des revenus et la réduction des inégalités, particulièrement à travers une meilleure allocation des ressources budgétaires et l’amélioration de la qualité des dépenses publiques, (iv) l’établissement et le renforcement de la culture de suivi et d’évaluation des politiques publiques et promouvoir une approche basée sur les résultats dans le contexte de l’amélioration de la gouvernance, (v) accélérer la mise en œuvre de la stratégie agricole du Maghreb pour 2030, ainsi que son plan d’action et le programme sous-régional pour la lutte contre la désertification, (vi) renforcer les synergies entre les politiques agricoles et environnementales, et incorporer les risques liés au climat dans les stratégies relatives à la sécurité alimentaire, (vii) préparer une vision prospective pour la promotion de l’économie verte en Afrique du Nord en prenant en compte les spécificités et les besoins nationaux.
12. Comme le prouve le processus d’évaluation qui est régulièrement entrepris par le Bureau, les participants aux différentes réunions ont exprimé leur satisfaction de l’organisation, la pertinence et les résultats des réunions/activités organisées par le Bureau. Ils ont également déclaré que les réunions ont apporté des réponses aux nombreuses questions soulevées par les parties impliquées, et ont aidé à la réalisation du consensus sur les stratégies et politiques à mettre en œuvre.
13. Les réponses aux questionnaires d’évaluation ont montré que toutes les activités évaluées ont été très satisfaisantes et très appréciées : presque 90% des participants ont été largement satisfaits (9/10) par le travail du Bureau en termes de renforcement des capacités. Plusieurs lettres d’appréciation ont été envoyées par différentes parties prenantes et partenaires en signe de reconnaissance du travail du Bureau et de son personnel.
14. En outre, les réactions des Etats membres aux missions de conseil organisées jusqu’à présent, particulièrement de la part du Maroc, de l’Algérie et de la Mauritanie ont été très positives.

**Résultat majeur 2**

Renforcement des capacités de l’UMA pour la mise en œuvre des programmes pluriannuels à travers le partenariat avec les parties prenantes clés y compris d’autres organisations intergouvernementales, les agences des Nations Unies, la BID, la BAD et le Secrétariat du NEPAD.

1. Le BSR-NA a augmenté sa part d’activités par rapport à la réalisation globale pendant l’année 2012. Le partenariat avec l’UMA s’est amélioré de façon significative, ainsi que le partenariat entre l’UMA et les autres institutions régionales. Plusieurs activités conjointes ont été organisées dans le contexte du MYP 2010-2012, parmi lesquelles : un atelier sur l’harmonisation de la cyber législation en Afrique du Nord, une réunion générale extraordinaire sur l’intégration financière et la gouvernance régionale en Afrique du Nord, une RGE sur la situation de la protection sociale en Afrique du Nord à la lumière des questions démographiques actuelles, une RGE sur la conférence de Rio+20, un atelier régional pour les médias sur le Rapport relatif à la Gouvernance en Afrique (AGR III). Les responsables de l’UMA ont activement participé aux activités du Bureau, y inclus la réunion du CIE pendant laquelle une session spécifique sur l’intégration régionale a été organisée en mettant l’accent sur le commerce intra-régional, et l’évaluation du potentiel commercial dans les pays du Maghreb Arabe.
2. Le BSR-NA a poursuivi ses efforts pour l’établissement et l’opérationnalisation d’un mécanisme consultatif. Ce mécanisme comprend tous les acteurs régionaux clés qui sont impliqués dans le processus d’intégration. A cet égard, le Bureau a organisé une importante réunion consultative sur l’intégration régionale, qui a réussi à rassembler les OIG, les ONG et le Secrétariat de l’UMA. La réunion a représenté une importante opportunité pour accroitre l’implication de toutes les parties prenantes au processus de relance de l’UMA, afin de les aider à développer une vision commune sur les défis du développement de la sous-région. La réunion a contribué également à bâtir un consensus sur les domaines d’intervention prioritaires chez les principaux acteurs non-gouvernementaux œuvrant pour une région maghrébine intégrée. Les résultats de cet échange riche serviront à la fois comme un outil de plaidoyer à l’intention des décideurs aussi bien qu’une plateforme de référence pour les partenaires qui apportent leur appui au processus d’intégration régionale. La version consolidée du rapport sera présentée aux Etats membres à la fois par le biais des canaux institutionnels de la CEA-NA et à travers le Secrétariat régional de l’UMA, et seront ensuite disséminées à d’autres partenaires y compris aux agences des Nations Unies.
3. Le Bureau a également facilité la participation de l’UMA à plusieurs évènements clés organisés au Siège de la CEA, particulièrement la 8ème session du Comité de la CEA sur la sécurité alimentaire et le développement durable, le 8ème Forum Africain pour le Développement relatif à la gestion et à la mobilisation des ressources naturelles pour le développement en Afrique. Le Bureau a également facilité la participation de l’UMA à la préparation de la région de l’Afrique du Nord à la conférence de Rio+20.

**Résultat majeur 3**

Réseau d’information et de connaissance renforcé avec l’implication des parties prenantes clés aux activités de développement sous-régional y compris les Gouvernements, le secteur privé, la société civile l’UMA et les agences des Nations Unies.

1. Le Bureau a également renforcé son réseau d’universitaires, de chercheurs et d’institutions travaillant dans le domaine du commerce international, la croissance et l’intégration régionale. Le Colloque Economique Méditerranéen auquel le Bureau participe annuellement a contribué au partage des connaissances et à une meilleure compréhension des questions économiques qui intéressent la région. Suite aux recommandations des Etats membres de la sous-région en Afrique du Nord, ce Colloque est devenu un évènement annuel, le "Rendez-vous" d’experts éminents intéressés par le développement de la sous-région et par ses interactions avec d’autres sous-régions. Le Colloque de 2012 a mis l’accent sur le thème du Commerce dans les pays méditerranéens dans le contexte des transitions politiques actuelles : problèmes et promesses. Une session spéciale consacrée à l’Afrique de l’Ouest a été organisée par la Chair OMC de l’Université Cheikh Antar Diop. Cette session a également contribué au renforcement des relations avec les universités et entre les membres des universités eux-mêmes en Afrique du Nord. Par conséquent, le réseau d’experts qui a été créé pendant les dernières réunions du colloque est devenu a gagné en importance. Les membres de ce réseau sont également impliqués dans les activités du BSR-NA en tant que personnes ressources, experts, consultants ou pairs évaluateurs.
2. Trois nouveaux réseaux ont été établis, faisant partie de la plateforme de connaissances du BSR : une plateforme consacrée à la promotion des énergies renouvelables en Afrique du Nord, une qui traite de la protection sociale, et une troisième qui s’occupe de la promotion de l’intégration financière en Afrique du Nord. Ces trois communautés de pratiques servent d’outil pour l’échange d’informations et d’idées entre les membres, entre les experts en énergies renouvelables d’un côté et les experts en coopération financière et régionale pour le développement d’un autre côté. Ces plateformes ont également servi comme outil pour la dissémination d’un certain nombre de rapports et matériaux de connaissances produits par le Bureau. En outre, le BSR pour l’Afrique du Nord a saisi l’opportunité des réunions de groupes d’experts et le Colloque pour partager avec les participants le contenu de la plateforme et promouvoir son utilisation en tant que plateforme pour un échange dans les deux sens entre la CEA et ses membres.
3. Pendant la période sous examen, le Bureau a contribué régulièrement aux activités de l’équipe des Nations Unies du pays au Maroc, en Egypte et en Tunisie. Ceci a renforcé le réseau du Bureau et a accru le nombre de ceux qui le suivent pour plus d’impact au niveau du pays. Le Bureau a également participé en Tunisie aux étapes initiales qui visent à préparer et à mobiliser les responsables du pays, l’équipe des Nations Unies du pays, et autres parties prenantes clés pour la rédaction de l’UNDAF national pour la période 2015-2019. Les principaux objectifs de l’atelier de trois jours qui a été organisé dans ce contexte consistaient à identifier et à évaluer les capacités présentes du système des Nations Unies (de programmation et de non-programmation), les besoins clés du pays, et les domaines dans lesquels le système des Nations Unies pourrait avoir un impact. Le Bureau a saisi cette opportunité pour réitérer les engagements de la CEA à mettre son expertise technique et son avantage comparatif dans le domaine de la génération de la connaissance, du plaidoyer, et du renforcement des capacités au service de l’équipe des Nations Unies du pays.
4. Plus spécifiquement, le Bureau a identifié plusieurs domaines thématiques où il peut intervenir. Au Maroc, le Bureau a travaillé de façon étroite avec les groupes thématiques des Nations Unies (Jeunesse, Migration et Genre, Gouvernance, OMD, etc.) pour mettre en œuvre l’UNDAF et apporter au réseau l’expertise régionale accumulée au titre de son mandat, pour le plaidoyer, le partage des expériences et la construction du consensus au niveau sous-régional.
5. En outre, le Bureau fait partie du processus CIPD au-delà de 2014, et travaille également en étroite collaboration avec le Bureau régional du FNUAP pour la région arabe, la CESAO et la Ligue des Etats Arabes au sein du Comité Inter-agences de Pilotage. Le Bureau assiste les pays de l’Afrique du Nord, en étroite collaboration avec l’équipe des Nations Unies au pays, pour l’évaluation au niveau national du progrès réalisé dans la mise en œuvre du plan d’action de la CIPD. Les résultats attendus du comité de pilotage consistent à coordonner les activités planifiées dans le cadre du processus CIPD au-delà de 2014, et de préparer la conférence régionale sur la population. L’évaluation de la mise en œuvre nationale du plan d’action de la CIPD a été effectuée à travers un questionnaire standard, et le BSR-NA a été choisi pour assister et faire le suivi du processus avec quatre pays de l’Afrique du Nord.
6. Le bureau a également œuvré pour l’examen et la relance de son observatoire sur l’intégration régionale. Un plan stratégique a été mis en place à cet effet, alors que le développement du contenu est en cours.
7. Ces activités, réalisées au cours 2012, ont contribué au renforcement du réseautage des informations et des connaissances avec le secteur privé, les organisations de la société civile, l’UMA et les agences des Nations Unies, tel que recommandé par le business plan de la CEA 2010-2012.
8. Initiatives spéciales et interactions avec les divisions du siège et les autres partenaires

***Mise en œuvre du projet sur les mécanismes innovants de financement des énergies renouvelables en Afrique du Nord (DA projet)***

1. Le projet sur les mécanismes innovants de financement des énergies renouvelables (ER) en Afrique du Nord s’inscrit en droite ligne des objectifs de l’initiative de l’ONU « Energie durable pour tous » qui vise notamment une augmentation de 30% de l’utilisation des énergies renouvelables dans le monde. A ce stade, le projet a permis de dresser un état des lieux des énergies renouvelables en Afrique du Nord et de proposer un compendium de bonnes pratiques en matière de financement des énergies renouvelables, sur la base d’une analyse approfondie de la problématique du financement des ER, des besoins au regard des politiques en cours et des enseignements tirés des expériences internationales et de la sous-région.
2. Dans ce cadre, le Bureau a organisé une réunion d’experts sur le thème « les mécanismes innovants de financement des ER en Afrique du Nord » (Tunis, 3-5 octobre 2012). La réunion a permis d’identifier les principaux obstacles qui limitent encore l’expansion de ces technologies, notamment ceux liés au financement et à la coopération. Elle a notamment analysé les contraintes qui limitent l’implication du secteur privé et du secteur bancaire dans le financement des projets d’énergie renouvelable. Des recommandations ont été faites pour accroître les financements et mettre en place des mécanismes de financement et des partenariats sur la base des meilleures pratiques observées. Le rôle de l'intégration régionale dans le développement des énergies renouvelables en Afrique du Nord a été souligné. Aussi, l’harmonisation des politiques et des cadres règlementaires ainsi que l’élaboration d’une stratégie maghrébine de développement des énergies renouvelables demeurent elles une priorité.
3. Les activités du projet ont mis l’accent sur les synergies avec les autres initiatives menées par les partenaires, afin de capitaliser les expériences et fournir aux acteurs nationaux et régionaux une base de connaissances sur les politiques et les mesures (institutionnelles, techniques, règlementaires et financières) mise en œuvre dans les pays. Afin de poursuivre et d’élargir le partage d’information et de connaissances, une communauté de pratique sur la promotion des ER en Afrique du Nord a été créée à l’occasion de la réunion d’experts sur les mécanismes innovants de financement des ER. Elle a permis de rassembler différentes compétences du secteur public, du secteur privé et des milieux associatifs autour des enjeux liés au financement du développement des ER en Afrique du Nord. Le réseau d’experts devrait jouer un rôle actif dans la préparation des dernières activités du projet, portant sur la formulation d’un document de stratégie énergétique régionale durable visant à promouvoir le développement des énergies renouvelables en Afrique du Nord, à travers le renforcement de la coopération et de l’intégration énergétique régionale.
4. Ce document servira aussi de cadre de référence pour l’élaboration de la stratégie maghrébine de développement des énergies renouvelables, recommandée par le Conseil des Ministres de l’Energie et des Mines (Rabat, novembre 2010).

***Prise en compte de la dimension régionale dans les politiques nationales***

1. Le Bureau a appuyé la division en charge de l’intégration régionale pour collecter dans trois pays de la sous-région les données et réaliser les entretiens nécessaires à l’élaboration d’une étude sur la prise en compte de la dimension régionale dans les politiques nationales en Afrique. Des missions ont été conduites à cette fin par le Bureau en Algérie, au Maroc et en Tunisie.
2. Un rapport a été élaboré par la division en charge de l’intégration sur le sujet et sera disponible prochainement.
3. Les missions conduites en Afrique du Nord ont permis de tirer quelques grands enseignements.
4. Les responsables nationaux rencontrés ont unanimement souligné la nécessité d’une intégration régionale en Afrique du Nord, comme stratégie de renforcement de la croissance économique et des capacités de création d’emploi des Etats.
5. De manière spécifique, l’Algérie voit dans le processus d’intégration régionale le moyen d’aller vers un double objectif : construire un Maghreb fort et parachever l’intégration continentale. A côté de l’intégration maghrébine, l’Algérie a adhéré à la zone de libre-échange de la Ligue des Etats Arabes (GAFTA). Cependant, pour un certain nombre de raisons liées soit à la nature peu diversifié du tissu économique algérien (forte prédominance des hydrocarbures), ou à la déstructuration qu’a connu le tissu économique, l’Algérie aborde les processus de libéralisation commerciale avec beaucoup de prudence. Bien qu’ayant conscience des gains potentiels d’une plus grande intégration régionale, elle insiste aussi sur la nécessité de mettre à niveau son tissu économique avant d’envisager une forte ouverture commerciale. Cela se traduit par des listes d’exclusion de produits importantes dans les accords commerciaux qu’elle négocie.
6. Au Maroc, Les responsables nationaux rencontrés ont souligné l’importance pour le Royaume du Maroc des partenariats régionaux et bilatéraux, eu égard à sa position géographique charnière, au carrefour entre l’Europe, l’Afrique et le Moyen Orient. Le Maroc fait ainsi de l’intégration régionale et des accords commerciaux y afférents une composante essentielle de sa stratégie de croissance et de diversification de l’économie. L’intégration maghrébine en particulier est un objectif désormais inscrit dans la constitution. Un intérêt croissant se dessine également depuis quelques années pour l’Afrique subsaharienne, eu égard aux perspectives de croissance que représente cette partie du Continent, et aux signaux de plafonnement des opportunités jusque-là offertes par le marché européen. Les nombreux accords commerciaux existants ou en cours de négociation participent tous de cette vision stratégique de faire du Maroc une plateforme d’échanges commerciaux et de développement des services, notamment en matière d’investissements, de transport et de logistique.
7. La Tunisie affiche une grande prédisposition pour le processus d’intégration dans son ensemble, les schémas de libéralisation du commerce en particulier. En témoigne la pluralité d’accords ou projets d’accord de libre-échange dans lesquels le pays est partie prenante. Toutefois, la multiplication observée des démarches bilatérales traduit autant l’intérêt du pays à élargir son champ de partenariat que l’absence ou l’insuffisance de progrès dans la réalisation des objectifs de l’UMA, de la CEN-SAD et de la ZLE/Ligue Arabe en matière d’échanges commerciaux. Au-delà des problèmes spécifiques de fonctionnement de l’UMA, il parait opportun d’analyser les causes de non mise en œuvre ou de mise en œuvre partielle des différents accords commerciaux, pour leur apporter des réponses idoines.
8. Relativement au processus d’intégration initié dans le cadre de l’UMA, les officiels rencontrés notent toutefois des visions différenciées entre les Etats membres, sur les ordres de priorité ou les délais de mise en œuvre. Le Maroc –comme la Tunisie- met en avant la libéralisation du commerce et des services liés (facilitation du transport inter-Etats, logistique, tourisme), mais sur une période plus étalée dans le temps comparativement à la Tunisie, tandis que l’Algérie privilégierait le développement des politiques sectorielles telles que l’agriculture et les infrastructures.
9. Etat de la mise en œuvre des recommandations du XXVI CIE
10. Le Bureau a initié plusieurs actions pour la mise en œuvre des recommandations du XXVIIième CIE. On notera en particulier six recommandations:
11. Evaluer les systèmes de protection sociale en Afrique du Nord, dresser des pistes d’amélioration de leur efficience et identifier les voies et moyens pour améliorer leur financement ;

Le Bureau a réalisé deux activités pour répondre à cette demande : une étude sur l’état des lieux des systèmes de protection sociale en Afrique du Nord qui a servi de base aux discussions d’une réunion d’experts sur la situation de la protection sociale en Afrique du Nord à la lumière des enjeux démographiques actuels. L’étude a dressé l’état des lieux de la protection sociale dans les sept pays et a fait des propositions pour la mise en place de véritables mécanismes de protection sociale au profit des populations. Ces mécanismes devraient être généralisés et étendus à l’ensemble de la population et en particulier les plus vulnérables ; mais ils doivent être également soutenables pour les budgets des Etats. Les experts des sept Etats membres et des participants d’organisations partenaires à la réunion conjointement organisé avec l’UMA dans le cadre du programme de coopération CEA-UMA ont validé les propositions faites dans le rapport et ont demandé que la CEA appui l’UMA pour la révision et la mise à jour de la convention portant sur la sécurité sociale. Le Bureau a engagé déjà des démarches pour mobiliser des ressources à cette fin.

1. Evaluer l’impact des crises sur les pays d’Afrique du Nord en prenant en considération ce que l’intégration régionale aurait pu atténuer.

L’édition 2013 du rapport sur la situation économique et sociale en 2012 et les perspectives pour 2013 propose une analyse de l’impact des crises dans ce contexte.

1. Approfondir l’analyse du potentiel de l’Afrique du nord en termes de productions à forte valeur ajoutée;

Le Bureau a coordonné la préparation d’une étude sur la diversification et la sophistication des économies nord-africaine. L’étude a analysé les déterminants de la faible diversification des économies de la sous-région, les relations entre sophistication, productivité et croissance, le rôle de l’intégration régionale dans le processus de sophistication des économies nord-africaine. Des propositions de mécanismes de facilitation de la diversification et de la sophistication des économies ont été proposées dans l’étude, ainsi que le rôle que pourrait jouer chaque acteur, notamment les Etats. Cette étude fera l’objet d’une présentation suivie de discussions lors de la réunion d’experts sur la diversification et la sophistication des économies de l’Afrique du Nord. En outre, le Bureau a intégré dans le rapport économique et social 2012 et les perspectives pour 2013 une analyse dans ce sens.

1. Poursuivre la mise en œuvre du Programme pluriannuel d’assistance apporté à l’UMA tel que planifiée; et assister l’UMA dans le processus d’opérationnalisation de la zone de libre-échange, notamment par la réalisation d’études relatives aux instruments et mécanismes de mise en œuvre et d’accompagnement, y compris les instruments de péréquation des coûts et profits du marché régional et le financement de l’intégration;

Le Bureau a poursuivi la mise en œuvre du programme pluriannuel d’assistance à l’UMA et a réalisé les activités inscrites au titre de l’année 2012 dans ce programme. Une évaluation de la mise en œuvre de ce programme a été faite et sera soumise aux délégués pour approbation au cours de la 28ème session du CIE.

En plus de cette évaluation, il faut noter qu’à la demande du Secrétariat général de l’UMA, le Bureau a produit une note d’analyse sur les conditions optimales d’opérationnalisation du projet de zone de libre-échange maghrébine dans le contexte d’une relance prochaine du processus d’intégration en Afrique. La note a porté sur le choix des stratégies, normes et instruments qui permettraient de rendre effective le démantèlement des obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce dans des délais raisonnables, et dans la perspective d’une conclusion à moyen terme d’accords commerciaux avec les autres CER du Continent.

Une étude a par ailleurs été réalisée sur le potentiel de commerce intra-Afrique du Nord, avec l’utilisation des outils d’évaluation quantitative et l’analyse des données empiriques. L’étude a notamment permis de quantifier le potentiel d’échanges de la sous-région et d’identifier les groupes de produits qui seraient porteurs d’un développement rapide du commerce interrégional, ainsi que les conditions de valorisation de ce potentiel, pour une stimulation plus accrue de la croissance, des investissements, et de l’emploi dans la sous-région.

Le Bureau a organisé en janvier 2013 une réunion de concertation avec l’UMA, ses institutions et organismes affiliés, des OIG et ONG d’Afrique du Nord sur les perspectives de l’intégration maghrébine, dans le nouveau contexte sociopolitique de la sous-région. La réunion a permis de bâtir un consensus sur les défis actuels de développement de la sous-région et les domaines prioritaires de relance du processus d’intégration. Les résultats de la rencontre ont fait l’objet d’un document consolidé qui a vocation d’être à la fois un outil de plaidoyer à l’endroit des décideurs politiques et une plateforme pour tous les partenaires qui appuient le processus d’intégration régionale.

1. Mettre en place un mécanisme pour le suivi des recommandations des réunions organisées par le Bureau ;

Le Bureau a décidé de rapporter sur la mise en œuvre des recommandations du CIE à partir de sa XXVIIIème session. Cette initiative est accompagnée d’une demande adressée aux Etats membres (sous forme de courrier) en vue de faire des communications lors de la réunion du Comité sur les recommandations qui ont été mise en œuvre dans les pays ou qui ont connu un début de mise en œuvre. Dans tous les cas, les communications devront mettre l’accent sur les démarches entreprises pour mettre en œuvre une recommandation, que cette démarche s’inscrive dans le court, le moyen ou le long terme.

1. Transmettre le projet de cadre stratégique 2014-2015 à la Conférence des Ministres pour approbation finale.

Le projet a été transmis à la conférence des ministres ainsi que le rapport du CIE 2012.

1. Défis, leçons apprises et perspectives pour 2013

***Sur le renforcement des capacités des Etats Membres et de l’UMA***

1. Au cours de la période examinée, le Bureau a reçu plusieurs réactions positives de la part de ses clients, y compris de la part du pays hôte le Maroc, de la Mauritanie et de l’Algérie. Les efforts du Bureau ont été reconnus et appréciés également par les équipes des Nations Unies dans le pays qui ont souligné la participation dynamique de ses experts aux travaux des Nations Unies ainsi que ses efforts pour s’assurer que la dimension régionale soit constamment présente dans le travail des Nations Unies en Afrique du Nord.
2. Le Bureau a amélioré sa communication et ses activités de sensibilisation qui ont significativement accru la visibilité du Bureau en tant qu’acteur et partenaire de développement fiable et de valeur, et a imprimé plus d’élan à ses diverses activités et interventions comme le montre la couverture par les médias des activités du Bureau, qui est à présent meilleure dans le pays hôte et la sous-région, et comme en témoigne l’intérêt de/et le partenariat avec la communauté qui travaille dans le développement de façon générale. En outre, le nombre de participants, qui assistent spontanément sans qu’ils soient invités et qui assument eux-mêmes leurs frais de participation aux différentes activités et réunions organisées par le Bureau, s’est accru de façon constante et significative, une participation qui est devenue plus systématique au fil de la période examinée.
3. Le Bureau a également accru ses efforts pour préserver ses relations constructives avec ses partenaires conventionnels, y compris l’UMA et les Etas membres, en développant des relations nouvelles avec d’autres acteurs participant au processus du développement régional. Notre analyse des interactions du Bureau fait ressortir le caractère clé et de plus en plus important de l’implication de ces nouveaux acteurs au processus d’intégration de l’Afrique du Nord, pour une transformation sociale effective et pour la réussite de l’action des Nations Unies de façon plus globale.
4. Une telle implication fait défaut au processus d’intégration régionale et le travail du Bureau au cours de la période examinée n’a pas suffisamment contribué à son amélioration. Le défi à présent est de trouver le meilleur moyen pour améliorer ces implications au cours de 2013 et au-delà.

***Sur les capacités de l’UMA et la mise en œuvre du MYP***

1. Le Secrétariat de l’UMA manque toujours de capacités en matière de ressources humaines pour faire face à son travail difficile, et a besoin de plus de ressources prévisibles pour accomplir son mandat, mais ceci ne serait pas possible avant la tenue du Sommet des Chefs d’Etats. Une telle situation explique le besoin accru du Secrétariat pour plus de soutien de la part de ses partenaires y compris la CEA. Le Bureau a reçu l’appui du Comité des ressources XB pour mener une étude de faisabilité sur le mécanisme d’autofinancement. Cette étude sera effectuée en 2013 mais la réalisation de ses résultats demeure difficile sans une décision de haut niveau de la part des organes statutaires de l’UMA.
2. L’activité menée pendant la période sous examen a montré que l’intégration régionale reste encore une priorité pour les Etats membres même si leur engagement à relancer l’UMA ne s’est pas encore traduit en action concrète. Les acteurs non-gouvernementaux aussi bien que les organisations intergouvernementales, les ONG et les institutions techniques peuvent jouer un rôle clé dans la relance de l’intégration régionale, mais également pour la transformation socio-économique de l’Afrique du Nord. Le besoin pour plus de synergie a été confirmé par l’interaction du Bureau avec les parties prenantes pendant les réunions conjointes, et plus particulièrement pendant la réunion consultative sur l’intégration régionale tenue début janvier 2013.

***Sur le réseautage avec et au profit des Etats membres***

1. La collaboration avec les CER nord africaines, particulièrement l’UMA, les institutions officielles du Maroc ainsi qu’avec le Haut Commissariat au Plan et ses hauts responsables, les universités, les organisations de la société civile, le secteur privé, les jeunes professionnels, et d’autres agences des Nations Unies ainsi que les acteurs de développement, a contribué largement à améliorer la visibilité du Bureau. Les efforts de ce dernier pour développer et utiliser les outils KM ont activement contribué à une telle visibilité, et le Bureau est déterminé à relever le défi qui consiste à utiliser cet outil de façon plus étendue et plus systématique.

**Annexe I- Calendar of Events / SRO-NA /January - December 2013**

| **From** | **To** | **Title of the Conference/ Meeting/ Event (in full)** | **Venue**  **(Place and city)** |
| --- | --- | --- | --- |
| 15 Jan | 15 Jan | Annual meeting of the subregional coordination mechanism (SRCM) for the United Nations system-wide support to AU and its NEPAD programme, especially in the context of the Multi-Year Programme with RECs: Concertation meeting on the Maghreb integration perspectives in the new sociopolitical context | Rabat, Morocco |
| 26 Feb. | 1st March | Annual session of the Intergovernmental Committee of Experts (ICE) of the Subregional Office for North Africa | Rabat, Morocco |
| 26 Feb. | 27 Feb | Ad hoc expert group meeting on sophistication and diversification of North Africa economies | Rabat, Morocco |
| 14 April | 16 April | Workshop on the measurement of the information society in the Maghreb | Algiers, Algeria |
| 23 April | 24 April | Seminar for professionals and other stakeholders on governance and social policy: Mainstreaming Migration in Development Plans and Strategies | Rabat, Morocco |
| June | June | Ad hoc expert group meeting on gender and rural development in the Maghreb countries | TBD |
| June | June | Renewable Energy and regional integration in North Africa | Cairo, Egypt |
| 11 Sept. | 12 Sept. | Evaluation of environmental performances in Morocco | Rabat, Morocco |
| 7 Nov. | 9 Nov. | 7th Annual Mediterranean Colloquium | Rabat, Morocco |
| Dec. | Dec. | North African Development Forum: Development challenges in North Africa | TBD |
| 1 Oct. | 2 Oct. | Workshop on impact evaluation tools of common regional integration policies in the Maghreb: Proposed roadmap for the revision of the Convention on social security of the Arab Maghreb Union (AMU) | Rabat, Morocco |
| - | - | [Workshop for high-level decision makers and other stakeholders on strengthening the monitoring capacities of member States for Rio+20](http://imdis.un.org/programmeMgmt/monitoring/viewStatus/pgViewActivity.asp?activityGroupCode=14&pElementCode=15003&activityCode=149632&detailLevel=brief&groupTitle=outputs&key=6984) | TBD |
| - | - | Workshop for professionals and other stakeholders on the 2008 SNA | TBD |
| Sept. | Sept. | Annual meeting of the subregional coordination mechanism (SRCM) for the United Nations system-wide support to AU and its NEPAD programme, especially in the context of the Multi-Year Programme with RECs | TBD |